

Projet du Préventorium de Biez : et pourquoi pas un PCA ?

Dossier complet [à cette adresse](#). Pour en savoir [plus sur les PCA](#)



Une partie de la Butte de Biez fait déjà l'objet [d'un PCA](#). Le schéma de structure considère certaines surfaces concernées comme des aires à ouverture paysagère.

Dans le même temps, nous avons un projet dont les caractéristiques sont clairement à l'opposé des prescriptions du PCA et des considérations du schéma de structure. Il serait donc indiqué d'à tout le moins voir ce projet se rapprocher de l'esprit de ces deux documents.

Cependant, adopter une voie plus pérenne pour l'ensemble du site serait à conseiller. Avoir côte à côte, dans un même environnement proche, appartenant presque au même paysage, deux zones qui seraient "urbanistiquement" traitées différemment nous semble malheureux.

Aussi, nous ne pourrions que conseiller le recours à un plan communal d'aménagement qui permettrait de mieux gérer l'ensemble de cette quinzaine d'hectares en favorisant si besoin est l'habitat, mais un habitat intégré, conforme à la ruralité des lieux, permettant des échanges entre nouveaux et anciens sites, favorisant les contacts entre habitants et non pas ce que nous avons évoqué par ailleurs, une ghettoïisation. Ainsi par exemple, il serait peut-être possible de créer des liens entre villageois et pensionnaires du home actuel, pour un meilleur dialogue intergénérationnel.

Ce serait abandonné, si vous nous permettez cette image, l'idée du fort, sécurisé, entouré, assiégé par les apaches.

Un PCA s'impose donc.

